

INCOHÉRENCES DE RENTRÉE ET REVENDICATIONS IMMÉDIATES

Fernand DELÉAM

A quelques jours de la rentrée scolaire, lors d'une visite officielle à l'Académie de Reims, notre ministre de l'Éducation nationale déclarait : « *La rentrée se présente de façon relativement satisfaisante. Elle ne soulève pas de problèmes graves dans le primaire et le secondaire* ».

Et l'avant-veille du jour où les élèves allaient reprendre le chemin des écoles maternelles (disons maintenant pré-élémentaires) et élémentaires, il réaffirmait : « *La rentrée scolaire ne se présente pas trop mal* ».

Que cachaient ce « relativement » et ce « pas trop » ?

ESSAYONS D'EXAMINER OBJECTIVEMENT LES FAITS

LES EFFECTIFS

Le nombre des élèves des écoles maternelles a augmenté de près de 3% et celui des élèves des écoles élémentaires de 1,5%. Le ministre a mentionné *la création de classes nouvelles. Mais leur nombre est très insuffisant.* La plupart des classes maternelles reçoivent plus de quarante élèves et de nombreuses demandes ne sont pas

satisfaites. A Grenoble on a même vu les mères de famille occuper une école maternelle que l'on refusait d'ouvrir, y installer classe et garderie, toutes les responsables ayant les diplômes requis. A noter que rien n'est fait pour les jeunes enfants du milieu rural.

Les classes élémentaires comptent souvent plus de 30 élèves, même en

école unique mixte. Comment appliquer le tiers temps dans de telles conditions?

LES LOCAUX

Cette situation est aggravée par le fait que les cours de fin d'études existent toujours malgré l'annonce de leur disparition. Et les chiffres donnés se révèlent faux parce qu'en beaucoup d'endroits, les éléments préfabriqués de classes de transition et de classes de terminale pratique, apportés sur place en juin, n'ont pas été montés...

On signale ici et là des extensions de groupes scolaires qui n'ont pu être réalisées ou terminées : les revêtements de sol ne sont pas posés, les luminaires manquent, les travaux de peinture ne sont pas finis. Alors, on fait classe de fortune dans une salle de mairie, intime peut-être mais trop exigüe, dans une salle des fêtes trop grande où l'on ne s'entend pas, voire dans un local désaffecté... C'est du provisoire dit-on, mais le provisoire est en France, ce qui dure longtemps.

LES MAITRES

D'après les statistiques officielles, il y a, pour les enseignements préélémentaires et élémentaires, 235 656 postes d'instituteurs cette année contre 234 385 l'an dernier, soit 1 271 de plus. Comme il en faut plus de 320 000, inutile d'ajouter qu'on doit faire appel à un gros contingent de maîtres suppléants qui n'ont pas de formation suffisante ou pas de formation du tout. Et bien que la bonne volonté de ces enseignants ne soit pas en cause, ce sont les enfants qui pâtiront de ce manque d'expérience. Je connais d'ailleurs plusieurs écoles qui n'ont pas eu d'instituteurs à la rentrée. Les enfants sont restés en vacances et la colère des parents était compréhensible. Les pouvoirs publics

vont-ils laisser se prolonger plus longtemps une telle situation, ou va-t-on tout simplement y remédier en utilisant de jeunes normaliens de 2^e année de formation professionnelle?

L'EQUIPEMENT DES CLASSES

Bon nombre de nos collègues se sont vu refuser des demandes de matériel audiovisuel parce que tous les crédits avaient été utilisés pour l'achat de fournitures ordinaires. Au moment où les techniques audiovisuelles sont recommandées, n'est-il pas inadmissible qu'il soit impossible à un maître d'obtenir un projecteur, un appareil radio ou un téléviseur alors que la salle de projection existe?

Beaucoup de communes n'ont pas encore les fournitures gratuites. Les parents doivent acheter tous les outils de l'écolier et avoir recours à la bourse aux livres. Nous sommes donc loin de l'école de Jules Ferry, obligatoire mais gratuite.

Que dire du mobilier ! Combien d'écoles rurales utilisent encore des tables et des sièges de fortune ! Partout, il manque des meubles spéciaux, indispensables pour ranger les livres et les « Bibliothèque de Travail », des tables adaptées pour poser l'imprimerie ou le limographe, des armoires ou des placards pour exposer les richesses du musée scolaire, même des rideaux aux fenêtres pour obscurcir la salle et pouvoir projeter des documents.

Le matériel moderne : imprimerie, limographe, linogravure, pyrogravure, filicoupeur, etc., fait défaut, faute de crédits. On compte sur la bonne volonté et le porte-monnaie du maître. Ce qui arrive trop souvent pour le maître passionné par son travail mais qui ne saurait être une loi à généraliser, les frais de l'outillage scolaire devant revenir à l'Etat.

LES METHODES

Tout le monde est d'accord pour dire que depuis mai 68, quelque chose a changé dans les relations humaines. Le progrès doit servir à libérer l'homme ; la jeunesse a droit à la culture, il faut lui procurer le moyen de gagner sa vie honnêtement et d'utiliser ses loisirs au bénéfice d'un perfectionnement technique et culturel.

L'école doit donc répondre à ces exigences. Mais le peut-elle, faute de locaux, faute de maîtres, faute de moyens, faute de préparation ?

Que répond notre ministre ? « *J'ai pleine confiance en eux (les enseignants) et si je le dis ici, c'est pour que les parents le sachent* ». Ce qui signifie en clair : « *Je reporte la responsabilité sur les maîtres* ».

LE TIERS TEMPS

On parle même de révolution : 10 h de français, 5 h de calcul, 6 h d'activités d'éveil et 6 h d'activités physiques et sportives soit 27 h au lieu de 30 h, les disciplines fondamentales (français et calcul) étant regroupées le matin et les disciplines d'éveil (histoire, géographie, sciences, art) et sportives étant réservées aux après-midi.

L'intention est bonne, mais l'application exige tant de moyens qu'elle en limite la portée. Ne serait-ce que le manque de moniteurs, de salles de gymnastique, de terrains de sports et de piscines... On fait peut-être encore confiance aux maîtres et aux municipalités pour résoudre ces problèmes cruciaux...

LA REPARTITION HEBDOMADAIRE

Cela entraîne une modification des horaires. Avec la coupure conservée du jeudi, les élèves vont travailler trois jours de suite, puis une journée et demie en fin de semaine. Avouez

que c'est mal réparti et qu'on n'a guère tenu compte de la santé des enfants, ni de celle des maîtres.

Heureusement que l'annonce des vacances de mi-février, du mardi soir au jeudi matin, laisse prévoir un report de la journée de congé hebdomadaire du jeudi au mercredi ! Mais en attendant, on a reculé devant les modifications de la vie économique que ce changement entraînerait : jours de marché, transports, ouvertures de magasins, etc.

LE PERFECTIONNEMENT PÉDAGOGIQUE

L'arrêté du 7 août prévoit que les trois heures hebdomadaires gagnées par les élèves pourront être employées par les maîtres à se perfectionner. Soulignons qu'à l'Ecole Moderne, nous n'avons pas attendu cette décision pour nous recycler, puisque notre recyclage est en cours depuis près d'un demi-siècle.

Le texte de l'arrêté est suffisamment vague pour laisser penser que nos réunions du jeudi dans les classes de camarades devraient être considérées comme perfectionnement, ce qui serait normal. Mais dans beaucoup de circonscriptions, des circulaires laissent prévoir une organisation dictatoriale de ces trois heures. Il nous faudrait donc aller obligatoirement, sur convocation, écouter un cours de recyclage sur des techniques que nous pratiquons depuis longtemps et que nous ne cessons d'améliorer. Est-ce que d'autres que nous vont nous enseigner des techniques Freinet qu'ils auront arrangées à leur sauce ?

J'ai entendu dire même que les maîtres seraient envoyés en stage de deux jours dans les E.N. et qu'ils seraient remplacés dans leurs classes par des normaliens. Nous sommes loin des trois mois de stage des normaliens en une ou deux fois dans une même

classe dont ils prendraient la responsabilité momentanée.

Sans doute y a-t-il beaucoup d'autres incohérences à souligner. Mais déjà, ce petit tour d'horizon peut nous amener à conclure qu'on se moque

toujours en haut lieu de l'amélioration des conditions de travail des maîtres et des élèves, qu'on essaie de parer au plus pressé pour éviter la rupture et l'explosion d'une colère pleinement justifiée.

POURTANT DES TEXTES EXISTENT

Notre participation (Reuge et moi-même) à la sous-commission ministérielle de rénovation pédagogique du premier degré nous a permis de présenter notre pédagogie qui tient compte avant tout du respect de l'enfant, de sa préparation à sa vie d'homme, de son droit à la culture et à un développement harmonieux. Elle nous a permis de saisir l'administration de nos revendications pour obtenir les moyens de mettre en œuvre nos techniques libératrices. Si nous n'approuvons pas entièrement les textes qui ont été mis au point par cette commission, nous pensons que leur application intégrale marquerait déjà un net progrès pédagogique car l'école a une mission émancipatrice à remplir.

Je me permettrai donc d'en résumer quelques points qui peuvent nous servir de base pour nos revendications immédiates :

La commission a voulu repenser l'école dans sa totalité parce qu'elle a constaté une mutation profonde dans ses finalités. L'école élémentaire est devenue l'école préparatoire pour tous en raison de la prolongation de la scolarité, d'où la nécessité de modifier ses structures et de rénover sa pédagogie. C'est un objectif à atteindre. Mais il est bien évident que tous les instituteurs ne pourront le faire du jour au lendemain, il faudra les y aider.

FINALITE

L'école a le double souci d'aider tous les enfants sans distinction aucune à devenir des hommes libres et responsables et à trouver leur place dans la société. Pour ce faire, elle doit :

- 1) fournir à chaque élève un milieu de vie où il puisse prendre conscience de ses capacités, apprendre à les développer, à les faire servir solidairement à l'expression comme à l'épanouissement de sa personnalité ;
- 2) le doter de moyens de communication et d'échanges,
- 3) lui donner les connaissances indispensables pour se situer dans le temps et dans l'espace, pour s'adapter à un monde conditionné par son passé et par son avenir ;
- 4) lui permettre l'apprentissage de la vie sociale et de la démocratie et développer son esprit de coopération.

L'école élémentaire ne débouche plus sur la vie active mais sur le premier cycle de l'enseignement du second degré pour tous les enfants. Il faut donc développer physiquement et psychologiquement nos élèves, les munir de techniques d'expression, de communication et d'acquisition du savoir, instituer le dialogue entre maîtres et élèves et la coopération entre les élèves. En un mot, l'école élémentaire doit être au service de l'enfant.

ORGANISATION

Le nombre de 25 élèves par classe doit être considéré comme optimal.

L'enseignement doit être dispensé au rythme propre de l'enfant.

Chaque maître doit accompagner ses élèves pendant deux ans au moins. Le travail en équipe des maîtres, aidés de psychologues et de médecins scolaires doit permettre de transmettre d'un enseignant à son successeur tous les renseignements susceptibles de caractériser les élèves.

Il faut assurer l'apprentissage des moyens d'expression fondamentaux : français et mathématique, et viser à une formation complète et équilibrée de l'enfant : éducation physique, manuelle, esthétique et disciplines d'éveil.

Il est nécessaire d'ouvrir l'école sur le milieu de façon permanente en organisant, avec des moniteurs, des activités sociales et éducatives librement choisies (enquêtes, travail manuel, peinture, musique, éducation physique et rythmique, bibliothèques, clubs...)

Il faut donc prévoir les espaces et les locaux nécessaires (ateliers, bibliothèques, gymnases, salles de repos, salles de jeux...), constituer des corps d'éducateurs spécialisés et affecter à chaque école un nombre de maîtres supérieur au nombre de divisions.

La rénovation pédagogique doit se proposer de faire disparaître les redoublements, par une meilleure formation initiale, une individualisation plus poussée de l'enseignement, une diminution des effectifs et une formation permanente des maîtres.

FORMATION MORALE ET CIVIQUE

Le texte présenté par l'ICEM sur la coopération à l'école selon la pédagogie Freinet a servi de base de dis-

cussion. Nous en avons déjà donné de larges extraits à d'autres occasions. Il faut avant tout permettre aux enfants de prendre conscience des problèmes qui les concernent, des limites de leurs possibilités, des difficultés que représente la vie en groupe et peu à peu de la discipline qu'elle impose à chacun, sans pour autant que cette discipline devienne coercitive et que la pression du groupe se substitue à l'ancienne autorité du maître.

FRANÇAIS ET MATHÉMATIQUE

Les nouveaux programmes et les nouvelles instructions sont attendus avec impatience. En leur absence, nous publions dans *L'Éducateur* des fiches technologiques de français et de calcul qui peuvent servir de base à une progression adaptée aux possibilités d'assimilation des enfants.

L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Six heures au lieu de deux heures et demie ! C'est une révolution nécessaire qui tient compte du bon sens et de l'hygiène car l'éducation physique et sportive doit faire partie de l'éducation intégrale et venir comme correctif de l'immobilisme scolaire.

Mais elle oblige :

- la création de stades, de salles de gymnastique et de piscines,
- l'aide de conseillers pédagogiques spécialisés,
- et une liaison étroite avec les médecins scolaires.

LES ACTIVITÉS D'ÉVEIL

On peut distinguer trois groupes :
— celui à dominante manuelle et pratique : travail manuel,
— celui à dominante intellectuelle : histoire, géographie, sciences, morale, instruction civique,

— celui à dominante esthétique : dessin et chant.

Mon article de *L'Éducateur* sur le sens historique (1) et mon dossier pédagogique : la méthode naturelle en histoire, géographie et sciences d'observation (2) ont inspiré le texte relatif à l'histoire et à l'étude du milieu. Il souligne qu'il n'y a plus de connaissances indispensables en ces matières à l'école élémentaire, mais que les activités d'éveil doivent permettre de former la personnalité et motiver des activités plus constructives prenant racine dans la communication et mettant en œuvre des techniques nouvelles sur la base des intérêts des enfants.

Pour guider le travail des maîtres et leur permettre d'approfondir leur pédagogie, d'offrir à leurs élèves les instruments du travail personnel, Reuge et moi avons été les seuls à fournir une bibliographie adéquate et à vrai dire, c'est toute l'œuvre de Freinet qu'il faudrait proposer à l'initiation des maîtres à la pédagogie moderne (3).

EDUCATION ARTISTIQUE ET MANUELLE

L'art est un langage qui fait partie intégrante de la culture ; c'est à la fois un moyen d'épanouissement et un moyen de communication. Il faut respecter l'instinct créateur de l'enfant (idée qui a été ajoutée à notre demande). Et à tout moment de la vie scolaire, on doit faire appel à l'art pour aider

(1) *Educateur* n° 2 de novembre 1968.

(2) *La Méthode naturelle en histoire, géographie et sciences d'observation* par F. Deléam - Dossier n° 38 en vente à la CEL.

(3) Voir bibliographie à la fin de cet article.

à une acquisition, pour compléter un travail, pour illustrer une découverte, etc.

Il faut rejeter toute pédagogie basée sur un programme arbitraire, mais la centrer essentiellement sur l'enfant.

« Il convient d'affirmer avec force le principe de *liberté totale* en matière d'expression plastique, fondement essentiel d'une véritable éducation artistique de l'enfant, c'est-à-dire à la fois créatrice et libératrice. »

Il faut s'efforcer de créer un cadre de vie propice à l'imprégnation esthétique, faciliter l'expression libre et spontanée en laissant les enfants seuls juges du sujet à traiter, du matériel à utiliser et de la technique à appliquer, veiller à mettre à leur disposition une variété suffisante de matériaux et d'instruments propres à les inciter aux formes les plus diverses du langage artistique.

ÉCOLES MATERNELLES

L'École maternelle est le lieu où l'on s'efforce d'offrir aux enfants des conditions de vie naturelle qui leur permettent de se livrer à des activités spontanées révélatrices de leurs besoins profonds. Les institutrices exerceront leur action éducative à partir de ces activités.

Il faut donc prévoir :

— des locaux spécialement conçus et équipés,

— un aménagement particulier du temps de présence à l'école et la forme de la pédagogie,

— la limitation des effectifs par classe, 40 étant un nombre optimal,

— la formation initialement adaptée et prolongée d'une façon permanente du personnel enseignant,

— la présence d'un personnel de service et d'un personnel auxiliaire.

L'ENSEIGNEMENT SPECIAL

La rénovation doit entraîner une diminution du nombre des enfants relevant de cet enseignement. Certains d'entre eux pourront être reversés en cours de scolarité dans le cycle normal. Pour les autres, il faudra s'attacher à éviter toute ségrégation en créant, à l'école maternelle, des classes d'attente et ensuite des classes de réadaptation et des classes spécialisées.

LA POLYVALENCE DES MAITRES

L'aspect pédagogique globalisant de la rénovation implique la polyvalence des maîtres.

Tout au plus pourra-t-on envisager dans le cadre de l'équipe des maîtres affectés à une école et pour le cours

moyen seulement, un échange de service portant sur les enseignements artistiques et physiques.

MISE EN ŒUVRE

Le nœud du problème est dans la formation des maîtres et l'on doit s'adresser pour cela à tous ceux qui sont en mesure de l'assurer sans se préoccuper de questions de hiérarchie. Le texte prévoit de faire appel à des animateurs reconnus comme les membres des CEMEA ou de l'ICEM-Pédagogie Freinet.

Cela suppose :

— la création de moyens matériels et financiers importants (locaux, installations, équipement, postes)

— une refonte des institutions de formation, initiale et permanente, et de contrôle.

CONCLUSION

On comprend la nécessité qu'il y aurait à publier les textes rédigés par la sous-commission de rénovation pédagogique et d'en exiger l'application comme une base de départ susceptible d'être acceptée par la majorité des enseignants soucieux de pratiquer une pédagogie plus ouverte et plus libre. Allons-nous les voir tomber au panier

ou, partant de la base, les enseignants épaulés par des administrateurs compréhensifs, par les familles, par les syndicats vont-ils tenter de les imposer à l'attention des maîtres et des parents ?

Ce sont là des problèmes de rentrée auxquels nous nous devons d'être attentifs.

F. DELEAM

POUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'INFORMATION

Alors que la presse progressiste est restée scandaleusement discrète sur l'interdiction de la revue *Tricontinental* et les menaces visant son éditeur François MASPERO, notre appel a été largement entendu.

F. Maspero nous écrit :

"Nous sommes en train d'imprimer la première liste de signatures et les instituteurs y figurent massivement. Mon procès en Cour d'Appel est remis à décembre et je passe le 23 octobre à nouveau en correctionnelle (pour les 4 mois de prison ferme.)"

Nos camarades, conscients que la liberté d'expression ne se défend pas seulement dans l'école, auront à cœur d'amplifier la protestation. Toute pétition doit être envoyée à :

Pierre Jalée c/o Georges Pinet - 9, rue Jacques-Cœur - PARIS 4^e

BIBLIOGRAPHIE

PRÉSENTÉE PAR L'I.C.E.M. - PÉDAGOGIE FREINET

Éditions en vente à la C.E.L. - BP 282 - (06) CANNES,
à qui s'adresser pour obtenir le catalogue

ACTIVITES D'EVEIL

Bibliothèque de travail (BT), collection de près de 700 brochures. Véritable encyclopédie scolaire constituant une fenêtre ouverte sur le monde, destinée aux enfants de 11 à 15 ans. Et plus spécialement :

BT n° 324-325 « La recherche historique » par F. Deléam

BT n° 327 « La recherche préhistorique » par G. Lobjois

Bibliothèque de travail junior (BTJ), collection plus spécialement destinée aux élèves des 4 premières années d'école élémentaire (CP, CE et CM1), comprenant près de 50 numéros.

Bibliothèque de travail Second degré (BT2), près de 20 titres convenant mieux aux élèves du 2^e cycle du Second degré.

Supplément Bibliothèque de Travail (SBT), près de 250 numéros qui constituent le complément illustré indispensable pour le travail scolaire à tous les niveaux : des textes d'auteurs, des expériences, des maquettes et des dioramas, des thèmes d'étude et des pistes de recherches pour l'histoire, la géographie, les sciences et le travail manuel. Et plus spécialement : les n° 0-1, 28-29-30, 46-47, 48-49-50, 56-57-58 « Pour connaître le passé » par F. Deléam qui sont des guides pour le maître, et les n° 91-92, 97-98, 108-109-110, 145-146-147, 162-163-164, 170 « Manuels modernes d'histoire » par F. Deléam qui forment des séries de fiches directement utilisables par l'élève.

BT Sonores : plus de 40 numéros.

Ce sont des documents sonores illustrés de diapositives en couleurs. La possibilité de l'exploitation séparée des documents

sonores et visuels situés sur des supports différents, permet une souplesse d'emploi très grande s'adaptant à toutes les techniques.

Bandes programmées d'histoire, de géographie et de sciences permettant l'individualisation de l'enseignement.

Bibliothèque de l'Ecole Moderne (BEM)

Bandes enseignantes et programmation, par C. Freinet

Travail individualisé et programmation, par C. Freinet et M. Berteloot

Milieu local et géographie vivante, par R. Faure

L'enseignement des sciences, par C. Freinet

Dossiers pédagogiques

Plus de manuels, plus de leçons, par C. Freinet

Exploitation pédagogique des complexes d'intérêt, par C. Freinet

La méthode naturelle en histoire, géographie et sciences d'observation par F. Deléam

Les conférences d'élèves en classe de transition, par M. Paulhiès.

ACTIVITES ARTISTIQUES

Nombreuses brochures BT et SBT

Disques de chants et de danses.

Tous les numéros de la revue *Art Enfantin*, *L'Enfant artiste*, par Elise Freinet,

BEM Dessins et peintures d'enfants, par E. Freinet.

Dossiers pédagogiques *L'éducation musicale*, par C. Freinet et P. Delbasty

à paraître aux éditions Delachaux et Niestlé

La méthode naturelle, par C. Freinet

(II - Le dessin - les genèses)